



LEUR RÉUSSITE, NOTRE PASSION!

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2022-2023
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES	5
2. GOUVERNANCE DU CSSDGS	14
3. RÉSULTATS	20
4. UTILISATION DES RESSOURCES	37
5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL	43

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2022-2023 a été riche à de nombreux égards! Deux éléments ressortent davantage pour moi : l'actualisation du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) et la dernière année de mon mandat comme première présidente du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS).

Actualisation du PEVR : La mission éducative au cœur de nos administrateurs et des équipes du CSSDGS

Dans le cadre du PEVR, en travaillant sur les grandes orientations de notre organisation, nous avons pu mettre en lumière le rôle des administrateurs du CSSDGS qui sont le lien essentiel entre les objectifs gouvernementaux et ceux de notre organisation. Sans surprise, dans toute la démarche d'actualisation du PEVR, les administrateurs, ayant à cœur la mission éducative, ont veillé à ce que les orientations et les objectifs définis soutiennent, d'une part, le développement de l'apprentissage de tous les élèves et, d'autre part, l'évolution de nos établissements dans un environnement stimulant, sain et sécuritaire. Je tiens à lever mon chapeau aux équipes du CSSDGS qui ont su mener de main de maître les travaux d'envergure permettant l'élaboration du PEVR 2023-2027!

Je suis convaincue que les membres du CA poursuivront les prises de décisions en accord avec la mission, la vision et les valeurs, bien ancrées dans la vie de l'organisation et indiquées dans la nouvelle mouture du PEVR. Les orientations et les objectifs qui s'y trouvent sont d'une importance capitale.

Première présidente du CA : Une aventure incroyable et un legs pour la pérennité de la nouvelle gouvernance

Par ailleurs, j'ai eu le privilège d'occuper le poste de première présidente du CA du CSSDGS dont le mandat a pris fin aux termes de l'année scolaire 2022-2023. J'ai eu cette occasion exceptionnelle de faire une différence dans la nouvelle gouvernance scolaire adoptée par le gouvernement du Québec en 2020.

C'est en ayant à cœur la mission éducative et la volonté de pérenniser les bonnes pratiques de gouvernance d'un CA que les administrateurs du CSSDGS ont adopté la [Politique relative à la gouvernance](#). Celle-ci constitue un fondement solide sur lequel s'appuyer. Elle assure une clarté dans la répartition des rôles et responsabilités entre les différentes instances de notre organisation. Notre ambition, au CA, en la réalisant était claire : faire en sorte que cette politique puisse transcender toute l'organisation et évoluer selon les meilleures pratiques de gouvernance. Pour moi, elle représente la pierre angulaire d'une gouvernance forte et cohérente, efficace et soutenant l'ensemble de notre organisation. Je suis extrêmement fière de cette réalisation et je la considère humblement comme l'héritage de mon passage.

En somme, avec ces deux outils fondamentaux que sont le PEVR 2023-2027 et la *Politique relative à la gouvernance*, les administrateurs pourront continuer d'assurer une répartition équitable des ressources, en ayant les meilleures assises pour le faire. Je transmets aux administrateurs le flambeau en toute confiance, tout en saluant l'implication de chacune et de chacun et en tenant à souligner le travail colossal accompli au quotidien par l'ensemble du personnel du CSSDGS, au bénéfice de tous les élèves, jeunes et adultes.

Pour terminer, sur une note plus personnelle, je suis très fière des liens que j'ai pu créer au fil des années, des liens empreints de respect et de reconnaissance envers l'ensemble du personnel du CSSDGS, mettant réellement l'élève au cœur de ses priorités. Je tiens d'ailleurs à remercier toute l'équipe de la Direction générale et des différents services avec qui j'ai eu le privilège de travailler et de partager des objectifs communs au fil des trois années de mon mandat.

Bonne continuité à chacune et à chacun,

— Michelle Morin



Madame Michelle Morin
Présidente du conseil
d'administration

Membre du comité
de parents

Présidente du conseil
d'établissement
de l'école alternative
des Trois-Sources située
à Châteauguay

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

J'ai terminé l'année scolaire 2022-2023 remplie de fierté : fière de ce que l'on est, fière de ce que l'on fait et vraiment fière de ce que l'on va devenir. Pendant la dernière année, les 55 établissements et dix services administratifs du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS), comptant près de 6 000 employés, se sont mobilisés pour actualiser notre *Plan d'engagement vers la réussite*, puis ont rêvé! Rêvé d'une démarche cohérente qui nous permettrait d'établir, ensemble, le chemin que nous désirons suivre au cours des cinq prochaines années.

Cette démarche a été au cœur de la dernière année. Celle-ci était ambitieuse et innovatrice, car pour écrire notre *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*, nous avons déterminé l'importance de tenir compte de chaque projet éducatif actualisé au sein de nos établissements, mais aussi celle d'établir un nouveau plan stratégique pour nos services administratifs.

Tout au long de 2022-2023, nous avons mis les efforts, le temps et les ressources nécessaires afin que ce rêve devienne une réalité!

Pendant la démarche, j'ai vu une organisation au caractère profondément humain. Tout au long de nos discussions, nous avons constaté à quel point la réussite éducative de nos élèves est notre première préoccupation.

Nous avons amorcé nos travaux en constatant que les pratiques pédagogiques et de gestion, issues de la recherche, que nous avons déployées au fil des dernières années, donnaient les résultats escomptés. Il y a cinq ans, le taux de diplomation et de qualification de nos élèves ayant un plan d'intervention était de 45 %. En 2022-2023, il est à 64 %. Un bond de 19 %! Le taux de diplomation et de qualification global des élèves du secondaire est quant à lui passé de 75 % à 84 %, une autre augmentation des plus significatives!

Il n'y a pas de doute, notre organisation est apprenante. Aussi, conscients qu'il y a encore à faire pour maximiser la réussite de nos élèves, j'ai vu des employés, engagés dans toute la démarche d'actualisation de cet outil qui deviendra incontournable pour guider nos actions, ayant la ferme volonté de veiller au développement de son école, de son centre, de son service administratif, en prenant la peine de partager – et d'apprendre – avec ses pairs! La démarche qui a été menée permet donc aussi de mettre en évidence que l'engagement professionnel de chaque employé fait rayonner notre culture organisationnelle, une organisation qui fait preuve d'ouverture en considérant la diversité comme une richesse, mais aussi qui n'hésite pas à travailler ensemble, dans la confiance, pour atteindre un but commun. À ce chapitre, je me dois de souligner :

- Le travail collaboratif des enseignants afin de planifier les apprentissages des élèves pour harmoniser les programmes d'apprentissage entre les classes et les niveaux, mais aussi en établissant les critères d'évaluation permettant aux élèves de réguler leurs apprentissages.
- La mise en place de pratiques innovantes à divers niveaux au sein de notre centre de services scolaire afin d'organiser les services de soutien et d'aide pour nos élèves qui rencontrent des difficultés.
- La ferme volonté des employés des services administratifs qui souhaitent soutenir les établissements.

Reconnaissante de tout le travail accompli, je tiens à vous dire Merci! Celui-ci permet d'accueillir nos élèves en beauté et avec efficacité.

Notre centre de services scolaire est la somme de tout ce qui se passe dans nos établissements et services administratifs. Et c'est grâce à la qualité du travail effectué que chaque élève a droit à un enseignement de qualité, non par le fruit du hasard, mais grâce à un réseau qui l'assure de façon intentionnelle.

Et à toutes celles et ceux qui sont en contact direct avec nos élèves, transmettez-leur tout notre amour. C'est pour eux qu'on est là! C'est d'ailleurs ce que vous pourrez constater à la lecture du présent *Rapport annuel*, puisque l'évolution de nos résultats est la preuve ultime que *Leur réussite est Notre passion!*

— Kathryn Morel



Madame Kathryn Morel
Directrice générale



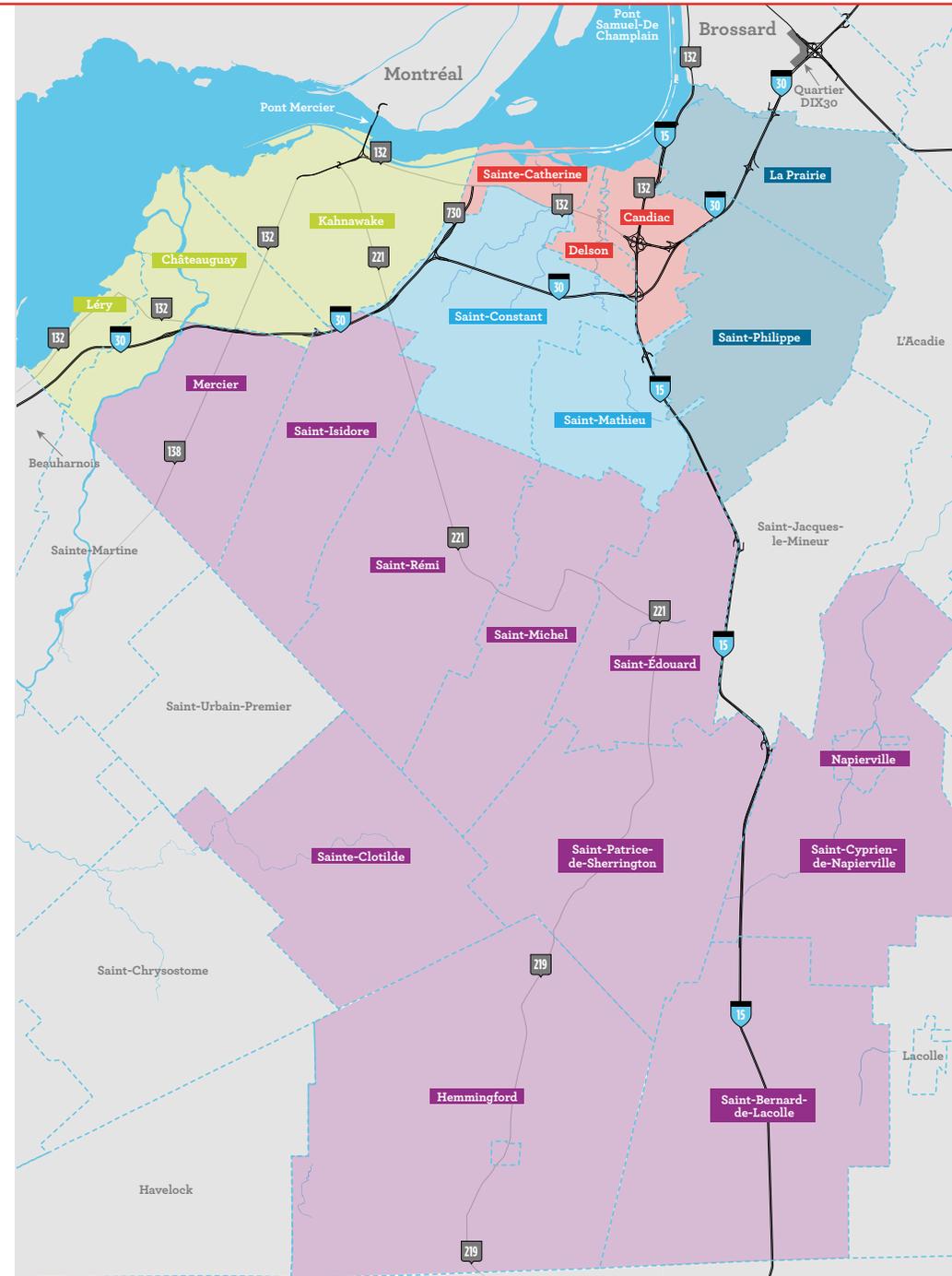
PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

1.1 LE CSSDGS EN BREF

Le CSSDGS dessert la clientèle scolaire francophone de 21 municipalités situées dans deux (2) MRC : de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Situé sur la Rive-Sud de la région métropolitaine, son territoire comporte des secteurs à la fois ruraux et urbains :

- Candiac
- Châteauguay
- Delson
- Hemmingford
- Kahnawake
- La Prairie
- Léry
- Mercier
- Napierville
- Saint-Bernard-de-Lacolle
- Sainte-Catherine
- Sainte-Clotilde
- Saint-Constant
- Saint-Cyprien-de-Napierville
- Saint-Édouard
- Saint-Isidore
- Saint-Mathieu
- Saint-Michel
- Saint-Patrice-de-Sherrington
- Saint-Philippe
- Saint-Rémi



1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

1.2 LES SERVICES ÉDUCATIFS ET LES AUTRES SERVICES

LA MISSION DU CSSDGS

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

LA CLIENTÈLE DU CSSDGS

	Nombre d'établissements	Évolution de la clientèle au secteur des jeunes (Données du 30 septembre)			
			2017-2018	2021-2022	2022-2023
Primaire	39	Passe-partout	153	155	164
		Préscolaire	2 304	2 395	2 487
		Primaire	13 243	14 287	14 495
Secondaire	12	Secondaire	7 939	9 117	9 485
École spécialisée	1	École spécialisée à mandat régional	—	97	95
Total	52		23 639	26 051	26 726

Évolution du nombre d'élèves ayant un plan d'intervention						
	Élèves ayant un plan d'intervention		En classe ordinaire		En classe adaptée	
	Total	% d'élèves	Total	% d'élèves	Total	% d'élèves
2017-2018	4 864	20,7 %	3 502	14,9 %	1 362	5,8 %
2022-2023	5 779	21,8 %	4 251	16,0 %	1 528	5,8 %

De plus, en 2022-2023, plus de 7 455 enfants inscrits de façon régulière et 3 504 de façon sporadique fréquentaient les 39 services de garde.

LA CLIENTÈLE ISSUE DE L'IMMIGRATION

Évolution de la clientèle issue de l'immigration		
	2017-2018	2022-2023
% de la clientèle issue de l'immigration	23,0 %	38,0 %
% d'élèves de 1 ^{re} génération (élèves nés à l'extérieur du Canada)	7,4 %	11,0 %
% d'élèves de 2 ^e génération (élèves dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada)	15,6 %	26,0 %

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

LES SERVICES PARTICULIERS

En conformité avec le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*, le CSSDGS doit organiser des services particuliers ayant pour but de procurer une aide à l'élève qui, pour des raisons particulières, doit recevoir des services de soutien à l'apprentissage de la langue française ou des services à domicile ou en milieu hospitalier pour les élèves qui sont dans l'impossibilité de fréquenter l'école pour des raisons de santé.

Francisation

Évolution du nombre d'élèves qui reçoivent un service de francisation			
	2017-2018	2022-2023	ÉCART
Primaire	414	1 281	837
Secondaire	44	140	73
Total	458	1 421	910

De plus, 50 jeunes du primaire issus de l'immigration ont participé gratuitement à un camp estival, en collaboration avec les municipalités du territoire du CSSDGS.

Scolarisation à domicile

Le service a été offert à 16 élèves du primaire et à 28 élèves du secondaire.

Enseignement à la maison

Les enfants qui sont en enseignement à la maison peuvent demander différents services selon les besoins, notamment l'évaluation des apprentissages par le biais d'épreuves locales ou ministérielles. Cette année, 35 enfants du primaire et du secondaire ont pu participer aux activités préparatoires et aux épreuves.

Cours d'été

Cette année, il y a eu 905 inscriptions de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire aux cours d'été. Une offre de service régionale a permis à 23 de nos élèves de bénéficier de cours d'été en ligne.

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Au CSSDGS, nous déployons des services complémentaires à l'enseignement afin de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Évolution du nombre d'employés travaillant à offrir des services complémentaires à l'enseignement			
Services complémentaires	2021-2022 (au 30 juin 2022)	2022-2023 (au 30 juin 2023)	Écart
Soutien à l'utilisation de la bibliothèque scolaire			
• Bibliothécaires ¹	6	6	-
• Techniciens en documentation ²	2	3	1
Conseillers en orientation scolaire et conseillers en formation ¹	20	20	-
Psychologie et conseillers en rééducation ¹	28	31	3
Psychoéducation et agents de réadaptation ¹	42	49	7
Techniciens en éducation spécialisée ²	257	280	23
Orthopédagogie			
• Enseignants ³	87	81	-6
• Professionnels ³	2	4	2
Orthophonie et correction du langage ¹	29	33	4
Audiologiste ⁴	1	1	-
Ergothérapeute ¹	1	2	1
Sexologue ¹	1	1	-
Nutritionniste ⁴	1	1	-
Agent de travail social ¹	1	1	-
Agents de développement			
• Communautaire école-famille, collaborations écoles-familles immigrantes, transitions et formation professionnelle ¹	3	3	-
• Service aux entreprises ²	6	6	-
Animation spirituelle et engagement communautaire ¹	7	7	0
Total	494	529	+35

¹ Le nombre indiqué est le nombre d'employés réguliers équivalent à temps complet (ETC) au 30 juin de l'année concernée.

² Le nombre indiqué comprend tous les postes réguliers ETC, les surcroûts de travail ETC et les projets spécifiques ETC au 30 juin de l'année concernée.

³ Le nombre indiqué comprend toutes les tâches ETC au 30 juin de l'année concernée.

⁴ Partage de la ressource avec le réseau de la santé au 30 juin de l'année concernée.

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

STATISTIQUES ADULTES

Au secteur des adultes : 3 853 élèves répartis ainsi :

- Formation générale aux adultes (FGA) : 1 407 élèves
- Formation professionnelle (FP) : 1 930 élèves
- Formation à distance (FGA et FP) : 516 élèves

LISTE DES PROGRAMMES OFFERTS, INCLUANT LE PROGRAMME INTÉGRÉ SECONDAIRE-PROFESSIONNEL-COLLÉGIAL (PISPC) EN SOUTIEN INFORMATIQUE

Centre de formation professionnelle à La Prairie (CFPL)

- Carrosserie automobile
- Comptabilité*
- Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
- Conseil technique en entretien et réparation de véhicules
- Installation et entretien de systèmes de sécurité
- Lancement d'une entreprise
- Mécanique automobile
- Secrétariat*
- Secrétariat médical
- Serrurerie
- Vente-conseil et représentation

* Les programmes Comptabilité et Secrétariat sont également offerts en formation à distance assistée.

École de formation professionnelle de Châteauguay (EFPC)

- Assistance à la personne en établissement et à domicile
- Assistance dentaire
- Assistance technique en pharmacie
- Charpenterie-menuiserie
- Coiffure
- Comptabilité*
- Esthétique
- Pose de revêtements de toiture
- Pose de systèmes intérieurs
- Secrétariat*
- Soutien informatique

PISPC en soutien informatique : 42 élèves

Saviez-vous qu'il est possible de commencer l'apprentissage de votre futur métier tout en terminant vos études secondaires?

En effet, le CSSDGS offre un programme intégré secondaire-professionnel-collégial, c'est-à-dire que le programme permet à l'élève de terminer son secondaire tout en poursuivant sa formation professionnelle en Soutien informatique. Il permet aussi de lui ouvrir les portes du Cégep, s'il le souhaite.

Ce programme mène donc à l'obtention de deux diplômes : le diplôme d'études secondaires (DES) et le diplôme d'études professionnelles (DEP).

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Pour soutenir les établissements scolaires, le CSSDGS peut compter sur dix services administratifs.

Ces derniers veillent notamment à l'organisation du transport pour plus de 16 636 élèves, ce qui représente une planification de plus de 1 253 trajets pour plus de 291 véhicules. Ils voient également à l'entretien d'un parc immobilier de 68 bâtiments.

Étant l'un des plus grands employeurs sur notre territoire, nous embauchons plus de 6 509 employés répartis ainsi :

	2022-2023	Pourcentage
Enseignants	3 371	52 %
Gestionnaires	208	3 %
Professionnels	271	4 %
Membres du personnel de soutien	2 659	41 %
Total	6 509	100 %

LE SERVICE AUX ENTREPRISES ET LE CENTRE D'ENTREPRENEURIAT DES GRANDES-SEIGNEURIES

En conformité avec l'article 255 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le CSSDGS veille à contribuer, par des activités de formation de la main-d'œuvre, au développement de la région par le biais de son Service aux entreprises et du Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries.

Pour l'année 2022-2023, le Service aux entreprises (SAE) a offert :

Des activités de formation à plus de 1 987 personnes qui totalisent plus de 5 378 heures de formation offertes à des particuliers et à des employés d'entreprises ou d'organismes partout au Québec menant à l'attestation d'études professionnelles et l'attestation de spécialisation professionnelle pour les programmes suivants :

- Service de garde en milieu scolaire (deux cohortes)
- Assistance aux personnes en résidences privées pour aînées (une cohorte)
- Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée (une cohorte)
- Assistance à la personne en résidence privée pour personnes aînées autonomes et semi-autonomes (une cohorte)
- Lancement d'une entreprise (six cohortes)

Le SAE dirige les activités permettant de reconnaître les acquis et les compétences des travailleurs pour les programmes offerts en formation professionnelle au CSSDGS.

Au cours de l'année 2022-2023, le service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a permis à 73 adultes d'obtenir un diplôme d'études professionnelles.

Le Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries (CEDGS)

Le CEDGS a offert à plus de 140 entrepreneurs de la région les services suivants :

- Accompagner l'entrepreneur dans toutes les étapes de démarrage de son entreprise en lui offrant de la formation et plusieurs rencontres personnalisées.
- Favoriser un lieu de socialisation professionnel pour repousser le sentiment d'isolement.
- Contribuer au maillage des entreprises sur le territoire, en organisant des activités de réseautage.
- Offrir du perfectionnement et des activités de développement des compétences.
- Apporter un soutien technique et professionnel au niveau de la rédaction du plan d'affaires, des modèles d'affaires, des prévisions financières et de la recherche de financement.

1.3 FAITS SAILLANTS

Afin de poursuivre l'atteinte des objectifs fixés dans le *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*, voici les principales actions prioritaires qui ont été déployées.

L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par une consultation à grande échelle et un temps de réflexion dans tous les établissements afin d'actualiser les projets éducatifs. Ainsi, en tenant compte des projets éducatifs de tous les établissements, des grandes priorités soulevées par les services administratifs et en s'appuyant sur une démarche de consultation, le Comité d'engagement vers la réussite a pu ficeler un nouveau *Plan d'engagement vers la réussite* qui guidera les grandes priorités du centre de services scolaire pour les cinq prochaines années.

Après trois ans d'absence en raison de la pandémie de la COVID-19, le *Défi Bougeons ensemble!* a permis de rassembler à nouveau les familles et élèves du territoire du CSSDGS. Lors de cette 8^e édition, quatre distances différentes ont été offertes : 1 km, 2 km, 5 km et 10 km. L'événement a rejoint 1 500 participants.



ORIENTATION 1 : AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

- Préparer le déploiement d'un deuxième point de service de francisation au secondaire pour l'année scolaire 2023-2024 à l'école Louis-Philippe Paré afin de répondre aux besoins des élèves et leur famille.
- Poursuivre les communautés de pratique entre les établissements pour actualiser leur projet éducatif.
- Déployer un plan de développement professionnel des techniciens en éducation spécialisée (TES) pour ceux qui interviennent auprès d'une clientèle ciblée en groupes adaptés. Un programme de mentorat a également été développé pour soutenir leur insertion professionnelle.
- Amorcer l'implantation du nouveau programme de *Culture et citoyenneté québécoise*, en remplacement du programme d'*Éthique et culture religieuse* du ministère de l'Éducation.
- Poursuivre l'implantation du nouveau programme-cycle de l'éducation préscolaire.
- Offrir un accompagnement de proximité à tous les établissements par les conseillers pédagogiques systémiques et les professionnels des Services éducatifs.
- Offrir à nouveau le *Salon Ta voie, ton avenir!* ayant pu rejoindre 1 000 personnes, élèves, jeunes ou adultes, afin de leur présenter les diverses possibilités en matière de formation au moment où ceux-ci réfléchissent à leur avenir professionnel. Plus de 80 exposants de formation postsecondaire se sont réunis sous un même toit : formation professionnelle, collégiale et universitaire, ainsi que divers organismes et ordres professionnels.
- Mettre sur pied le premier rendez-vous *Main dans la main pour demain* de l'École régionale Brenda-Milner réunissant les organismes œuvrant auprès des élèves en situation de handicap et leurs parents.
- Offrir de la formation à tous les enseignants de la formation professionnelle dans le cadre du colloque *L'effet enseignant, l'effet gagnant!*



ORIENTATION 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE COLLABORATION ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE DE CHACUN

- Poursuivre la mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) et des communautés de pratique (COP) :
 - › Participation des directions d'établissement aux six rencontres des COP;
 - › Mise en place de COP entre les orthopédagogues et les professionnels.
- Lancement de la nouvelle plateforme d'environnement numérique d'apprentissage (ENA) pour soutenir le développement des compétences des employés.
- Poursuivre l'accompagnement et la formation offerte aux enseignants, notamment concernant la compétence numérique et ses 12 dimensions.
- Mettre en place les meilleures pratiques favorisant l'attraction, l'insertion et la rétention de notre personnel :
 - › Implantation et déploiement d'une plateforme permettant la gestion des formations du personnel : ENA;
 - › Maximisation de la plateforme « Scolago » pour faciliter le recrutement du personnel;
 - › Implantation d'une nouvelle structure de coaching pour les directions d'établissement et développer une nouvelle formule pour les gestionnaires administratifs.
- Déployer Maestro, le nouvel Intranet des employés se voulant un moyen de communication interne centralisé, cohérent et sécuritaire qui permet de partager en un temps record et parfois même instantanément – aux bénéfices de tous les employés – des documents divers et variés.
- Mettre en œuvre le processus d'accueil et de formation du personnel non-détenteur de brevet par deux conseillers pédagogiques attirés.
- Soutenir l'insertion professionnelle du personnel enseignant novice en offrant un plan de développement professionnel structuré et systématique (Programme FIER) incluant l'ajout cette année de mentors.
- Mettre sur pied le colloque *Célébrons nos collaborations* mettant en valeur des projets de partenariat entre les établissements et des organismes de notre territoire.

ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER DES MILIEUX DE VIE QUI FAVORISENT L'ENGAGEMENT SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

- Améliorer et entretenir le réseau de fibre optique du CSSDGS pour assurer une connectivité optimale dans les établissements scolaires.
- Débuter les travaux permettant d'assurer le déploiement de la téléphonie IP (protocole de communication basé sur la voix, par Internet, dans ce cas-ci via Teams) dans les services et les établissements scolaires.
- Déployer un outil numérique pour la visualisation de l'affectation des ressources humaines sur réquisition en termes d'équivalents à temps complet (ETC).
- Poursuivre la coordination de 34 travaux d'agrandissement et de construction d'écoles.
- Reconnaître les actions de promotion et de prévention en matière de saines habitudes de vie et bien-être par une soirée reconnaissance, le *Gala Effet papillon*, fruit d'un partenariat entre le CSSDGS et la Direction de santé publique de la Montérégie. Près de 300 personnes étaient présentes pour cette première édition.





GOUVERNANCE DU CSSDGS

2. GOUVERNANCE DU CSSDGS

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 Les membres du conseil d'administration

Les administrateurs du CSSDGS de l'année 2022–2023 étaient :

ADMINISTRATEURS PARENTS



Patrick Boucher
Administrateur issu
du district n° 1



Denis Lefebvre
Administrateur issu
du district n° 2



Michelle Morin
Présidente et administratrice
issue du district n° 3



François Achim
Administrateur issu
du district n° 4



Gilles Montreuil
Vice-président et administrateur
issu du district n° 5

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL



Marie-Josée Bibeau
Administratrice issue
du personnel d'encadrement



Stéphanie Hautot
Administratrice issue des
directions d'établissement



Alexandre Guérin
Administrateur issu du
personnel enseignant



Ian Venne
Administrateur issu
du personnel de soutien



Champagne, Carole
Administratrice issue
du personnel d'encadrement,
sans droit de vote

ADMINISTRATEURS DE LA COMMUNAUTÉ



Karine Whelan
Administratrice ayant une
expertise en matière
de gouvernance, d'éthique,
de gestion des risques ou
de gestion des ressources
humaines



Nicholas St-Jacques
Administrateur ayant une
expertise en matière financière
ou comptable ou en gestion
des ressources financières ou
matérielles



Isabelle Dubuc
Administratrice issue du milieu
communautaire, sportif ou
culturel



Amélie Guay
Administratrice issue du milieu
municipal, de la santé, des
services sociaux ou des
affaires



Sandra Gauthier-Pépin
Administratrice âgée
de 18 à 35 ans

Merci à tous les administrateurs de leur engagement! Avec professionnalisme et grand intérêt, ils mettent leurs expertises au profit de notre organisation.

2. GOUVERNANCE DU CSSDGS

2.1.2 Calendrier des séances

2022-07-05 - ajournement

2022-08-23

2022-10-04

2022-12-06

2023-01-17

2023-03-21 - extraordinaire

2023-04-18

2023-05-02 - ajournement

2023-06-27

Pour plus d'information, rendez-vous à la page Web suivante : cssdgs.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire/gouvernance/seances

2.1.3 Décisions du conseil d'administration

ADOPTION DES POLITIQUES

- [Relative au maintien ou à la fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école](#)
- [Relative au transport scolaire secteur des jeunes](#)
- [Relative à l'accessibilité et au partage des infrastructures](#)

ADOPTION DE LA PLANIFICATION DES AJOUTS D'ESPACE

La planification des ajouts d'espace est un exercice annuel effectué par le CSSDGS, comme prévu à la *Loi sur l'instruction publique*. Il comprend la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction).

La prévision des besoins est ajustée afin de considérer la croissance démographique des secteurs ainsi que le déploiement de la maternelle 4 ans, à temps plein.

Les informations sur le développement domiciliaire et les avis sur le projet de planification des besoins d'espace des villes, des municipalités et des MRC sont pris en considération dans la planification. Voir l'[Info-Travaux](#) pour connaître la liste des travaux et leur évolution.

ADOPTION DES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES D'INVESTISSEMENT DU PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le *Plan de transformation numérique* permet de doter le CSSDGS d'outils afin de s'orienter adéquatement dans la réalisation de ses projets numériques. C'est dans cette optique que le conseil d'administration a adopté les priorités budgétaires d'investissement 2023-2024 en ressources informationnelles du CSSDGS.

2. GOUVERNANCE DU CSSDGS

AUTRES DÉCISIONS :

- Adoption du régime d'emprunts par marge de crédit pour les projets d'investissements financés
- Approbation des recommandations annuelles du comité de répartition des ressources
- Approbation du budget des écoles et des centres 2023-2024
- Approbation du budget du CSSDGS 2023-2024
- Approbation du modèle d'autoassurances (Union réciproque)
- Nomination au poste de direction générale adjointe
- Modification au *Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2022-2025* pour l'École de formation professionnelle de Châteauguay
- Adoption de la *Règle sur les critères d'inscription des élèves 2023-2024*
- Adoption des contrats et addenda pour organiser le transport des élèves
- Adoption de la reconduction du projet particulier de l'école alternative des Trois-Sources
- Adoption de l'avis d'intention, nomination des administrateurs pour l'assemblée publique relative à la modification des cycles d'enseignement dispensés à l'école Jacques-Barclay et modification des cycles d'enseignement dispensés à l'école Jacques-Barclay à compter de l'année 2023-2024
- Adoption du contrat de construction pour des travaux d'aménagement pour le service de francisation du Centre de formation générale aux adultes du CSSDGS

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres institués en application des articles 198.1 et 202 de la LIP

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Patrick Boucher
Denis Lefebvre
Karine Whelan
Kathlyn Morel
Nathalie Marceau

COMITÉ DE VÉRIFICATION

François Achim
Marie-Josée Bibeau
Nicholas St-Jacques
Daniel Bouthillette
France D'Aoust

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

François Achim
Isabelle Dubuc
Amélie Guay
Marie-Claude Huberdeau
Stéphane Brault
Annick Carpentier

COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Denis Lefebvre
Gilles Montreuil
Michelle Morin
Karine Whelan

COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

Normand Boisclair
Yvan Gauthier
Madeleine Gauthier

Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, en janvier 2022, un Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie ayant pour fonction d'examiner et d'enquêter sur toute dénonciation relative à un comportement susceptible de contrevenir à celui-ci a été constitué. Il est composé de trois personnes nommées par le CA qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- Posséder une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- Être un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- Posséder une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique.

Liste des comités du CSSDGS constitués en application des articles 183, 185, 188 et 189 de la LIP

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Kathlyn Morel
Daniel Bouthillette
Marie-Claude Huberdeau
Christian Duval
Stéphane Brault
Toutes les directions des écoles primaires et secondaires
Toutes les directions des centres de formation professionnelle
Toutes les directions du centre de formation générale aux adultes
Toutes les directions des services administratifs
Les autres membres du personnel cadre participent selon les dossiers et suivant l'approbation de leur supérieur immédiat.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Marie-Ève Auclair
Catherine Blouin
Elizabeth Cantave
Kate Chassé
Wendy Garrido
Véronique Lachapelle
Sylvie Mador
Anta Ndiaye
Elisee Ngaha Ngaha
Ginette Pariseault
Valérie Perras
Isabelle Vermette

Maryse Boudreau

Francis Lamy

Josée Blain

Josée Larocque

Stéphane Bouthillier

Roch Gosselin

Isabelle Laberge

COMITÉ DE RÉVISION

Marie-Josée Bibeau
Stéphanie Hautot
François Achim (substitut)
Michelle Morin
Gilles Montreuil (substitut)

COMITÉ DE PARENTS

[Voir annexe pour liste des membres](#)

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

François Achim
Gilles Montreuil
Chantal Moisan
Marie-Claude Huberdeau
Stéphane Brault
Julie Larivière
Karl Da Silva

2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Pour l'année 2022-2023, aucun manquement n'a été constaté en vertu du [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#).

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Afin de se conformer à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le CSSDGS a nommé un responsable à cet effet, alors qu'une procédure a été élaborée. Il est possible de consulter la procédure au : cssdgs.gouv.qc.ca/actesreprehensibles.

En 2022-2023, un acte répréhensible a été porté à l'attention du responsable du suivi des divulgations. Après analyse, la plainte s'est avérée être non fondée.

Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Reddition de comptes 2022-2023 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	1
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°	0
5. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0



RÉSULTATS

3. RÉSULTATS

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

3.1.1 Résultats du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR)

À NOTER : Encore cette année, nous avons redoublé d'efforts pour poursuivre la mise en œuvre du PEVR. Le contexte général de la pandémie des dernières années est à prendre en compte concernant la progression de nos résultats.

Orientation 1 : Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible		Taux de réussite au bilan 2022-2023				
					Accroître son développement physique et moteur	Construire sa conscience de soi	Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Communiquer à l'oral et à l'écrit	Découvrir le monde qui l'entoure
Agir tôt, rapidement et de façon concertée auprès des élèves	Détecter et intervenir tôt pour améliorer la réussite des élèves de l'éducation préscolaire et du 1 ^{er} cycle du primaire	Taux de réussite pour chaque compétence des enfants de l'éducation préscolaire	Maintenir le taux de réussite au-dessus de 90 %	Féminin	99,1 %	98,7 %	99,0 %	97,3 %	98,5 %
				Masculin	98,4 %	97,5 %	95,7 %	95,3 %	97,1 %
	Nombre d'écoles qui mettent en place une démarche de dépistage ou une surveillance développementale pour les enfants de l'éducation préscolaire et du 1 ^{er} cycle du primaire	100 % des écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les enfants de l'éducation préscolaire et les élèves du 1 ^{er} cycle du primaire	90 % des écoles ont mis en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les enfants de l'éducation préscolaire et les élèves du 1 ^{er} cycle du primaire.						

EXPLICATION DE L'ÉCART — DÉPISTAGE UNIVERSEL

Les écoles primaires poursuivent l'appropriation du dépistage universel. À l'éducation préscolaire, il s'agit de consigner en continu des observations sur les cinq domaines de développement (physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif). Les observations en classe sont réalisées dans toutes les écoles. Des étapes demeurent à franchir afin de les consigner efficacement en collaboration avec les intervenants et les professionnels de l'école.

NOS PROCHAINS PAS :



Accentuer et planifier rigoureusement la collaboration entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant pour mieux soutenir son développement global et le développement de ses compétences.



Rendre systématique la consignation des observations des cinq domaines de développement à l'éducation préscolaire.
Intégrer le dépistage universel aux pratiques collaboratives des écoles.



Soutenir l'élaboration et la mise en place de plans d'action qui mettront de l'avant les meilleures pratiques chez tous les intervenants tant à l'éducation préscolaire qu'au premier cycle du primaire.

3. RÉSULTATS

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible		Résultats ¹ 2016-2017	Résultats ² 2017-2018	Résultats ² 2018-2019	Résultats ³ 2019-2020	Résultats ³ 2020-2021	Résultats ² 2021-2022	Résultats ² 2022-2023
Accroître la réussite des élèves	Soutenir la maîtrise de la langue française	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire	Maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite à l'épreuve d'écriture de la 4 ^e année du primaire	Tous	90,0 %	87,0 %	88,3 %	91,9 %	92,2 %	85,6 %	87,7 %
				Féminin	93,8 %	90,8 %	91,4 %	95,0 %	94,6 %	90,6 %	90,6 %
				Masculin	86,1 %	83,2 %	85,3 %	89,0 %	90,1 %	80,6 %	84,9 %
		Compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de notre centre de services scolaire	Établissement d'un portrait de la situation et déploiement d'un plan d'action	Le service de francisation a offert une variété de cours destinés à la population non francophone. Il y a eu quatre sessions de jour (cours à temps plein) et deux sessions de soir (cours à temps partiel) pour un total d'environ 18 classes par session. Il y a eu aussi un service d'orientation professionnelle pour soutenir la recherche d'emploi des personnes immigrantes ayant différents niveaux de compétence en littératie. De plus, un cours de communication orale pour des personnes immigrantes avec un faible niveau de compétence en littératie a été offert durant l'année. Ce cours a été mis en place en collaboration avec le Centre d'action bénévole de Châteauguay.							

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR. ² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR. ³ Résultat final de la compétence et non de l'épreuve puisqu'il n'y a pas eu d'épreuve en 2019-2020 et en 2020-2021.

EXPLICATION DE L'ÉCART — RÉUSSITE DE L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE D'ÉCRITURE DE LA 4^e ANNÉE DU PRIMAIRE

La réussite de l'épreuve d'écriture de 4^e année est de 2,3 points de pourcentage sous la cible fixée à 90 % et ce, malgré une poursuite des activités de développement professionnel des enseignants concernés pour suivre de près les progrès des élèves. Nous devons porter une attention particulière à la réussite des garçons et aux élèves ayant un plan d'intervention.

NOS PROCHAINS PAS :



Accentuer et planifier rigoureusement la collaboration entre les enseignants, les orthopédagogues et les professionnels.



Rehausser l'appropriation des meilleures pratiques basées sur des connaissances issues de la recherche pour favoriser le développement de la compétence *Écrire des textes variés*, notamment pour les nouveaux enseignants. Poursuivre le mentorat en littératie dans les salles de classe.



Rendre systématiques les prises de données sur certains critères d'évaluation ou besoins des élèves pour la compétence *Écrire des textes variés*.

Poursuivre l'accompagnement des établissements pour que la démarche du plan d'intervention favorise des progrès chez les élèves.

Élargir l'accessibilité et favoriser l'implantation des fonctions d'aide technologique à la lecture et à l'écriture pour les élèves qui en ont besoin.

EXPLICATION DE L'ÉCART — LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE DE LA POPULATION ADULTE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE

Étant donné l'augmentation marquée de la clientèle adulte non francophone sur notre territoire et l'organisation des services pour répondre à ses besoins, l'établissement d'un portrait de la situation plus générale de la population adulte n'a pas pu être réalisé en 2022-2023.

NOS PROCHAINS PAS :



Faire un portrait des compétences en littératie de la population adulte sur le territoire.



Établir un plan structuré afin de répondre aux besoins de la population.



Poursuivre le développement des partenariats avec les organismes du territoire.

3. RÉSULTATS

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible			Résultats ¹ 2016-2017	Résultats ² 2017-2018	Résultats ² 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022	Résultats ² 2022-2023
Accroître la réussite des élèves	Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement	Pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique	Diminuer le pourcentage d'élèves à risque	2 ^e année du primaire	lecture	9,7 %	8,4 %	10,3 %	14,2 %	12,1 %	11,5 %	11,8 %
					écriture	12,3 %	12,7 %	13,5 %	18,5 %	16,0 %	14,7 %	16,9 %
					mathématique	9,7 %	7,7 %	10,80 %	11,9 %	10,0 %	10,4 %	10,5 %
				4 ^e année du primaire	lecture	15,5 %	20,5 %	21,4 %	19,5 %	18,6 %	15,8 %	19,9 %
					écriture	17,0 %	20,3 %	19,9 %	23,4 %	20,2 %	21,5 %	21,7 %
					mathématique	10,0 %	11,9 %	13,5 %	12,3 %	14,4 %	12,0 %	12,9 %
			Diminuer de 5 points de pourcentage les élèves à risque	6 ^e année du primaire	lecture	15,1 %	16,9 %	15,3 %	21,1 %	15,8 %	13,9 %	16,5 %
					écriture	15,4 %	16,3 %	15,2 %	23,1 %	16,5 %	16,6 %	19,2 %
					mathématique	17,8 %	15,1 %	16,2 %	13,6 %	14,3 %	14,0 %	14,0 %
				2 ^e année du secondaire	lecture	34,4 %	28,8 %	34,4 %	31,5 %	26,8 %	29,6 %	32,2 %
					écriture	32,7 %	28,0 %	29,6 %	29,8 %	26,0 %	28,0 %	29,6 %
					mathématique	29,7 %	26,4 %	24,5 %	21,1 %	19,7 %	23,4 %	26,4 %

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR. ² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

EXPLICATION DES ÉCARTS — SOUTENIR LES ÉLÈVES À RISQUE EN LECTURE, EN ÉCRITURE ET EN MATHÉMATIQUE

Les cibles pour les élèves à risque ne sont pas atteintes pour l'ensemble des indicateurs établis. En effet, le pourcentage en lecture, en écriture et en mathématique en 2^e et 4^e année du primaire n'a pas diminué. En 6^e année et en 2^e secondaire, la diminution de 5 points de pourcentage n'est pas atteinte. Cette cible sera reconduite dans le prochain PEVR puisqu'elle demeure au cœur des préoccupations du CSSDGS.

NOS PROCHAINS PAS :



Proposer des outils qui facilitent la planification systématique de la collaboration en salle de classe entre les enseignants et les intervenants scolaires.



Proposer des outils afin de rendre systématiques les prises de données sur certains éléments des compétences permettant d'agir de façon ciblée et plus intensive en lecture, en écriture et en mathématique.



Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action qui favorisent l'appropriation de pratiques reconnues par la recherche en lecture, en écriture et en mathématique.



collaboration



observation



action

 Cible atteinte

3. RÉSULTATS

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
				Cohorte	Cohorte	Cohorte	Cohorte	Cohorte	Cohorte	Cohorte	Cohorte
				2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Accroître la réussite des élèves	Améliorer la réussite avant l'âge de 20 ans	Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans	Amélioration du taux à								
	• des garçons	• des garçons	74 %	66,3 %	69,9 %	69,8 %	73,4 %	72,0 %	76,0 %	77,5 %	80,4 %
	• des élèves ayant un plan d'intervention	• des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDA)	51 %	42,1 %	45,3 %	51,9 %	54,5 %	57,7 %	58,0 %	63,6 %	63,8 %
	• des élèves issus de l'immigration	• des élèves immigrants de deuxième génération	82 %	72,9 %	75,9 %	83,8 %	83,2 %	84,1 %	87,2 %	89,1 %	86,4 %
	• des élèves issus de milieux défavorisés (8 – 9 – 10)	• des élèves des milieux défavorisés	80 %	69,7 %	76,9 %	74,7 %	71,6 %	78,5 %	74,5 %	77,3 %	76,0 %
	• des élèves issus de milieux intermédiaires (5 – 6 – 7)	• des élèves issus des milieux intermédiaires	76 %	70,2 %	72,2 %	73,4 %	78,6 %	77,5 %	78,8 %	82,8 %	83,3 %
	Augmenter la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	Proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans	77 %	66,9 %	71,9 %	70,9 %	74,5 %	74,4 %	76,2 %	78,1 %	80,7 %
	Augmenter le taux de diplomation (DES et DEP) et de qualification des élèves	Taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans	80 %	72,4 %	75,7 %	76,5 %	79,5 %	80,0 %	80,9 %	82,7 %	84,2 %
	Améliorer la persévérance scolaire des élèves	Taux d'élèves sortants sans diplôme ou qualification	Diminuer de 3 %	Donnée de départ (2011-2012 Cohorte 2005) 14,7 %	9,2 %	10,5 %	10,3 %	10,1 %	10,1 %	11,2 %	

3. RÉSULTATS

EXPLICATION DE L'ÉCART — DIPLOMATION ET QUALIFICATION

À l'instar des autres cibles atteintes, les défis de la diplomation et de la qualification des élèves issus des milieux défavorisés seront considérés dans nos prochaines actions.

NOS PROCHAINS PAS :



Proposer des modèles pour accentuer la collaboration au sein des équipes école et entre les différentes écoles.

Faire connaître les meilleures pratiques au regard de la collaboration école-famille-communauté.

S'assurer que l'élève soit au premier plan de son projet de vie.



Proposer des outils afin de rendre systématiques les prises de données sur certains éléments des compétences afin d'agir de façon ciblée et plus intensive, notamment dans les matières obligatoires pour obtenir un diplôme ou une qualification.



Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action qui favorisent l'appropriation des pratiques reconnues par la recherche, notamment au regard du développement des compétences et de l'engagement scolaire.

Promouvoir le *Référentiel pour guider les interventions en milieu défavorisé* du ministère de l'Éducation.

Accentuer la valorisation des parcours et des passerelles.

3. RÉSULTATS

Orientation 2 : Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible
<p>Agir tôt, rapidement et de façon concertée auprès des élèves</p>	<p>Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche</p>	<p>Nombre de plans de développement professionnel élaborés par les établissements qui incluent des pratiques collaboratives</p> <p>Diffusion de référentiels faisant la promotion de pratiques efficaces</p>	<p>100 % de tous les plans de développement professionnel des établissements ont inclus des pratiques collaboratives</p> <p>100 % des établissements utilisent le carrefour numérique des Services éducatifs</p>

État de situation

Poursuite de la mise en place des pratiques collaboratives dans tous les établissements.

Offre d'un plan de développement professionnel comprenant des rencontres collaboratives entre les professionnels de chaque discipline (agents d'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC), conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, ergothérapeute, orthopédagogues, orthophonistes, psychoéducateurs, psychologues, agents de développement) et regroupant l'ensemble des professionnels lors de trois rencontres multisectorielles guidées par une équipe interdisciplinaire collaborative composée de professionnels et de gestionnaires des Services éducatifs.

Accompagnement en salle de classe, notamment à travers le *Mentorat en littératie* dans 15 écoles primaires, et en numératie, notamment en lien avec le *Référentiel d'intervention en mathématique* du ministère de l'Éducation.

Poursuite du modèle de COP regroupant en équipes toutes les directions d'établissement et les conseillers pédagogiques systémiques leur permettant de développer leur expertise relativement à l'actualisation des projets éducatifs.

Collaboration avec l'Université de Sherbrooke pour former les cohortes de futures directions d'établissement dans une formule axée sur la collaboration.

Mise en ligne d'un environnement numérique d'apprentissage (ENA), une plateforme de gestion des parcours de formation permettant de faciliter les suivis pour toutes les offres de formation du centre de services scolaire.

3. RÉSULTATS

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible
Agir tôt, rapidement et de façon concertée auprès des élèves	Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu	Rapport qualitatif des projets structurants de partenariat	Bilan satisfaisant

État de situation

Implication dans plus d'une vingtaine de projets, comités et tables de concertation avec les différents partenaires du territoire.

Sensibilisation et accompagnement des écoles et des professionnels du centre de services scolaire dans leurs actions visant les collaborations école-famille-communauté.

Participation au comité de révision de la politique *Famille et Aînées* de la Ville de Sainte-Catherine.

Participation à la consultation publique sur le plan de mobilité durable de la municipalité régionale de comté (MRC) du Roussillon.

Collaboration au mémoire de *Concertation Horizon* sur l'actualisation du plan de lutte à la pauvreté du gouvernement du Québec.

Retour des *Événements de la communauté* qui ont eu lieu dans les écoles Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Clotilde et Jean-XXIII.

Poursuite du projet en sécurité alimentaire *Les Petites Bedaines Pleines*. Les écoles Félix-Leclerc, Piché-Dufrost et Jean-XXIII se sont ajoutées cette année aux trois écoles primaires de Sainte-Catherine. Ce sont 72 enfants qui ont reçu gratuitement 3 896 repas.

Création d'un comité de travail sur les collaborations École-Organismes communautaires avec la Corporation de développement communautaire (CDC) du Roussillon.

Participation du personnel des Services éducatifs à une journée d'engagement communautaire pour la Guignolée.

Collaboration avec le Service d'Accueil et de Formation en Immigration (SAFIR) afin de favoriser l'accueil et l'intégration des immigrants sur le territoire du CSSDGS et ce, pour la MRC de Roussillon et, depuis cette année également, pour la MRC des Jardins-de-Napierville.

Poursuite de la mise en place de comités Vivre-ensemble dans les écoles en lien avec les partenaires.

Poursuite du partenariat avec la *Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle* (DILEI) afin de développer des outils pour les interprètes en milieu scolaire, la confidentialité des informations recueillies auprès des familles immigrantes et un répertoire de ressources pour soutenir les écoles.

Mise sur pied de la Table de concertation économique du Roussillon avec les partenaires économiques.

3. RÉSULTATS

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible
<p>Agir tôt, rapidement et de façon concertée auprès des élèves</p>	<p>Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant</p>	<p>Nombre d'activités de formation et de promotion</p>	<p>Bilan satisfaisant</p>

État de situation

Mise en ligne de l'espace « [Nouveaux arrivants](#) » sur le site Web du CSSDGS.

Poursuite du projet *Prendre soin des parents* visant à soutenir les familles en situation de vulnérabilité et à mettre en place des initiatives visant le développement du pouvoir d'agir et du sentiment de compétence des parents.

Participation des parents dans les actions du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), notamment lors de la présentation des trajectoires des secteurs jeunes et adultes et d'une conférence virtuelle gratuite permettant de démystifier le plan d'intervention.

Tenue de trois séances sur la diversification des parcours pour les élèves HDAA dans les écoles, une séance aux représentants du comité de parents et une séance ouverte à l'ensemble des partenaires œuvrant auprès des personnes HDAA à travers le Québec.

Premier rendez-vous *Main dans la main pour demain* de l'École régionale Brenda-Milner réunissant les organismes œuvrant auprès des élèves en situation de handicap et leurs parents.

Tenue de deux rencontres sur les manières de soutenir son enfant dans le monde scolaire et sur les trajectoires faites en collaboration avec l'Association Québécoise de la Dysphasie - Région Montérégie et diffusées auprès de l'ensemble des associations de personnes handicapées du Québec. Les outils mis en lumière lors des rencontres ont été présentés dans tout le Québec, de la Gaspésie au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tenue de cinq séances d'information sur la stimulation du langage destinées aux parents d'enfants de 30 à 60 mois en collaboration avec les partenaires.

16 groupes de parents d'enfants de quatre ans inscrits au programme Passe-partout ont profité de quatre rencontres d'échanges soutenues par des professionnels.

3. RÉSULTATS

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible
Innovier dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage en misant sur le numérique	Soutenir le développement des compétences numériques des employés	Rapport qualitatif du plan de développement professionnel des compétences numériques	Bilan satisfaisant

État de situation

Dans la foulée du *Plan de relance éducative*, en plus de fournir de nouveaux équipements audiovisuels technologiques aux écoles secondaires, tout un volet de soutien aux équipes pour mieux connaître les équipements et leurs possibilités et inciter à la création de projets pédagogiques innovants a été mis de l'avant incluant de l'accompagnement, des sessions de formation et l'identification de ressources pédagogonumériques. Par ces nouvelles offres, en plus de rendre encore plus accessibles les nouveaux équipements, les objectifs d'optimiser les options d'enseignement et d'assurer une continuité pédagogique deviennent atteignables.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible
	Améliorer nos processus d'attraction, d'insertion et de rétention de notre personnel	Rapport qualitatif des processus mis en place	Bilan satisfaisant

État de situation

Diverses stratégies de recrutement d'employés ont été déployées au cours de l'année 2022-2023. Au nombre de celles-ci, l'utilisation des réseaux sociaux tels Facebook, LinkedIn et autres sites Internet spécialisés ont été abondamment utilisés, des campagnes de promotion ciblées ont été élaborées, des ajouts ont été faits à la page Web [Carrière et Emplois](#) du CSSDGS (nouveaux contenus, capsules vidéo), des informations propres aux affichages de postes revues et l'équipe du secteur de la dotation du Service des ressources humaines a participé à plusieurs foires de l'emploi.

En ce qui concerne le remplacement de postes n'ayant pu être pourvus, l'accent a été mis sur l'implantation de la plateforme Scolago, permettant l'accès rapide à des candidats de qualité pour nos établissements scolaires.

Une simplification des processus d'affectation a été faite et partagée aux employés concernés.

Pour les nouveaux employés des services administratifs, un processus d'accueil a été travaillé, alors qu'une plateforme d'accueil a été rendue accessible afin de permettre de partager les informations pertinentes pour mieux comprendre l'environnement de travail.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux enseignants et l'accompagnement des nouveaux membres du personnel d'encadrement, des programmes de mentorat ont été définis en cours d'année.

Enfin, l'adoption d'une politique de télétravail est l'un des éléments marquants de l'année pour le personnel des services administratifs.

Bref, une offre d'accompagnement structurée et systématique pour les nouveaux enseignants a été bénéfique afin de faciliter leur intégration et répondre à leurs besoins.

3. RÉSULTATS

Orientation 3 : Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS		Indicateur				Cible							
50 % des infrastructures scolaires seront dans un état satisfaisant d'ici 2023	Améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant		Indice de vétusté physique des bâtiments				Améliorer l'état du parc immobilier							
État de la situation														
Indice de vétusté	Nombre de bâtiments et proportion par année au PAGI*													
	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	59		58		62		62		63		63		64	
Très bon	14	24 %	25	43 %	11	18 %	6	10 %	8	13 %	6	9 %	6	9 %
Bon	9	15 %	13	22 %	7	11 %	13	21 %	14	22 %	11	17 %	16	25 %
Satisfaisant	9	15 %	5	9 %	10	16 %	11	18 %	11	17 %	13	20 %	5	8 %
Mauvais	18	31 %	12	21 %	24	39 %	24	39 %	19	30 %	23	39 %	16	25 %
Très Mauvais	9	15 %	3	5 %	10	16 %	8	13 %	11	17 %	10	14 %	19	30 %
Non coté													2**	3 %
% de bâtiments dont l'état est satisfaisant ou mieux	54 %		74 %		45 %		48 %		52 %		48 %		50 %	

* PAGI : Plan annuel de gestion des investissements en infrastructures du gouvernement du Québec.

** L'édifice Maria-Goretti était en 2022-2023 en processus de cession à la ville de Léry, alors que l'école Louis-Philippe-Paré était en autorisation de projet de démolition-reconstruction.

EXPLICATION DE L'ÉCART — ÉTAT DES BÂTIMENTS

La variation de l'évolution de l'état des infrastructures est attribuable à deux facteurs :

- La mise à jour des coûts des travaux et des coûts de remplacement des infrastructures;
- L'implantation d'un nouveau processus d'inspection des infrastructures qui permet de bonifier l'état des infrastructures.

3. RÉSULTATS

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	État de la situation				
				2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales	Nombre d'écoles du primaire qui adhèrent à la mesure <i>À l'école, on bouge!</i>	Bilan satisfaisant	8 écoles	10 écoles	13 écoles	22 écoles	27 écoles
		Proportion d'écoles qui atteint l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour	Bilan satisfaisant	100 % des écoles ont poursuivi la tenue de la 2 ^e récréation et continuent de mettre en place des activités permettant aux élèves de faire des pauses actives.				
		Nombre d'écoles secondaires ayant implanté un programme d'activités parascolaires	Bilan satisfaisant	3 écoles	5 écoles	12 écoles	12 écoles	12 écoles
		Rapport qualitatif des activités vécues dans les établissements	Bilan satisfaisant	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs sorties culturelles. Ateliers culturels à l'école : <ul style="list-style-type: none"> 286 activités culturelles ont été offertes par 187 artistes, 75 écrivains et 24 organismes culturels donnant la chance aux élèves d'explorer un nouveau mode d'expression, une profession liée au monde culturel et de mettre en œuvre leur pensée créatrice. Activités scientifiques : <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de 67 ateliers permettant à des organismes de culture scientifique de venir dans nos écoles afin de faire vivre la démarche scientifique ou technologique et de découvrir divers aspects se rattachant aux métiers et professions scientifiques. De plus, 11 groupes ont pu réaliser des sorties pour visiter un organisme de culture scientifique. Au total, ce sont 6 425 élèves qui ont pu bénéficier des ateliers culturels ou scientifiques 				
Agir contre la violence et l'intimidation à l'école	Annuellement, tous les établissements mettent en œuvre leur plan de lutte contre la violence et l'intimidation	Actualisation et mise en œuvre du plan de lutte contre la violence et l'intimidation	Bilan satisfaisant	Accompagnement de tous les établissements dans l'actualisation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation : analyse systématique du plan de chaque établissement par les Services éducatifs offrant de la rétroaction ou des rencontres d'équipe au besoin.				

3. RÉSULTATS

3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au CSSDGS

ÉCHELLE DE LA FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

Échelle

Aucun événement / Moins de 10 événements déclarés / De 10 à 19 événements déclarés / De 20 à 39 événements déclarés / 40 événements déclarés et plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire	Échelle	Échelle	En pourcentage

Écoles primaires

École de l'Aquarelle-Armand-Frappier (864 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Daigneau (465 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École de la Petite-Gare (456 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École de la Rive (485 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École de l'Archipel (393 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École de l'Odyssee (346 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École des Bons-Vents (334 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École des Bourlingueurs (517 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École alternative des Cheminots (263 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École des Moussaillons-et-de-la-Traversée (811 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École alternative des Trois-Sources (336 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré	100 %

3. RÉSULTATS

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Écoles primaires (suite)			
École Émilie-Gamelin (652 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Félix-Leclerc (405 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Gérin-Lajoie (637 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Jacques-Barclay (93 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Jean-Leman (648 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré	100 %
École Jean-XXIII (276 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Laberge (626 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Louis-Lafortune (599 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré
École Marc-André-Fortier (362 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Notre-Dame-de-l'Assomption (302 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré
École Notre-Dame-Saint-Joseph (603 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Piché-Dufrost (680 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Plein-Soleil (571 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Bernard (91 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Sainte-Clotilde (215 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Édouard (172 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré

3. RÉSULTATS

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
------------------------	--	--	--

Écoles primaires (suite)

École Saint-Isidore-Langevin (233 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Jean (359 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Jean-Baptiste (227 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré
École Saint-Joseph (Mercier) (310 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Jude (394 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Marc (500 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Michel-Archange (309 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Patrice (161 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-René (805 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré
École Saint-Romain (178 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (738 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Vinet-Soulligny (564 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré

École spécialisée

École régionale Brenda-Milner (97 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
---	-------------------------	-------------------------	-------------------------

3. RÉSULTATS

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Écoles secondaires			
École Bonnier (387 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École de la Magdeleine (2 212 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École des Timoniers (647 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré
École du Tournant (170 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Fernand-Seguin (609 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Gabrielle-Roy (330 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Jacques-Leber (789 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré
École Louis-Cyr (600 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré
École Louis-Philippe-Paré (2 061 élèves)	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	4 %
École Marguerite-Bourgeois (465 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	50 %
École Pierre-Bédard (759 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré
École Saint-François-Xavier (472 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré

3. RÉSULTATS

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Comme nous pouvons le constater dans la synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au CSSDGS qui précède, aucun événement n'a été déclaré dans 39 de nos 52 établissements du primaire et du secondaire.

Il est possible de consulter le rapport annuel 2022-2023 du Protecteur de l'élève en consultant [l'annexe 1](#).

3.2.2 Interventions dans les établissements du CSSDGS

Cette dernière année permet de mettre en lumière l'évolution constante des pratiques du CSSDGS dans la planification, l'organisation et la mise en œuvre d'interventions préventives contre l'intimidation et la violence. Elle permet aussi de constater le caractère innovant de certaines interventions sur le plan de la promotion d'un milieu sain et sécuritaire. Ensemble, les parents, les élèves et les membres du personnel sont engagés pour améliorer le sentiment de sécurité et de bien-être dans les différents établissements scolaires de notre territoire. Ils unissent leurs actions pour que les jeunes puissent s'épanouir à travers des relations interpersonnelles positives et un climat d'apprentissage agréable et bienveillant.

Plus spécifiquement, en s'appuyant sur le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2020-2025* (Gouvernement du Québec, 2021), les Services éducatifs ont priorisé deux volets d'actions. D'une part, l'accompagnement des milieux pour baliser les lignes directrices axées sur la promotion des comportements positifs attendus et la prévention de l'intimidation. D'autre part, le soutien intensif au développement des compétences numériques en vue d'une utilisation adéquate et responsable des médias sociaux chez les jeunes. Pour ce faire, un outil d'accompagnement aux interventions a été élaboré conjointement par le Service des technologies de l'information et dans le but de simplifier tant les demandes d'aide que l'accès rapide à l'information. Il peut s'agir de santé mentale positive, de comportements prosociaux, d'éducation à la sexualité, d'inclusion dans la diversité de genre et sexuelle, etc. De plus, le CSSDGS a également mis l'accent sur l'actualisation de tous les plans de lutte contre l'intimidation et la violence. Une analyse minutieuse de ceux-ci a été réalisée pour veiller à la mise à jour des portraits des milieux et assurer la révision des mesures d'encadrement et de suivi. Enfin, plusieurs formations ont été offertes à tout le personnel des écoles afin de parfaire leur connaissance sur le sujet et favoriser le transfert des pratiques novatrices en matière de relations saines et positives et ce, tant dans leur milieu que dans les médias sociaux.

Toujours dans un objectif d'accroître les initiatives pour un climat sain, positif et sécuritaire, l'année 2022-2023 a permis de promouvoir autrement le guide *Mon pouvoir contre l'intimidation comme parents* en facilitant son accessibilité par le biais d'affiches et de codes à réponse rapide (en anglais : QR) dans toutes les écoles du CSSDGS. Par ailleurs, une participation accrue aux travaux de concertation montérégiens contre l'intimidation et la violence a permis la création d'un groupe-relais impliquant des partenaires externes et le réseau scolaire. De plus, l'apport de l'équipe *promotion – prévention santé mentale scolaire* de la Direction de santé publique de la Montérégie a mené à l'intensification d'actions pour réduire la cyberintimidation et a favorisé la réalisation de projets rassembleurs, tels que *J'empreinte le bon choix numérique*. Ce projet a permis de conscientiser les jeunes aux répercussions des publications en ligne.

L'application rigoureuse de moyens préventifs et la promotion en continu des bonnes pratiques reconnues par la recherche démontrent qu'un milieu sain et sécuritaire est une priorité pour le CSSDGS et que l'intimidation et la violence ne sont pas tolérées. Les efforts déployés portent fruit puisque l'on constate une diminution importante d'événements d'intimidation et de violence rapportés annuellement, alors qu'aucune plainte ayant nécessité une intervention au protecteur de l'élève n'a été notée, et ce, pour une septième année consécutive.

C'est avec satisfaction que nous notons que, grâce aux actions effectuées, de façon concertée, le CSSDGS favorise le bien-être et le vivre-ensemble harmonieusement au sein de ses établissements.

3.3 PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Le CSSDGS reconnaît le droit de tout élève et parent d'élève d'être en désaccord avec une décision prise par un ou des représentants de ses établissements ou services, de le manifester ou de demander qu'une décision soit modifiée.

Le CSSDGS a un *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves* et concernant le protecteur de l'élève, tel que spécifié par la *LIP*. L'objectif du règlement est de faciliter la recherche d'une solution satisfaisante pour tous lorsque survient un différend et d'établir le processus à suivre.

Pour plus de détails, visitez : cssdgs.gouv.qc.ca/differend.

4

UTILISATION DES RESSOURCES



4.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CSSDGS

LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES DE LA RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS AINSI QUE LES CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES MONTANTS ALLOUÉS

En vertu des articles 275 et 275.2 de la *LIP*, le CSSDGS rend publiques les orientations qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les comités et les services administratifs qui le composent.

La [Politique de répartition des ressources](#) se veut l'énoncé des objectifs poursuivis dans cette répartition de même que les principes qui soutiennent celle-ci, ainsi qu'une description des différents critères utilisés pour distribuer les ressources équitablement.

4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

État de la situation financière du CSSDGS au 30 juin 2023

ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	11 761 003 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	45 050 932 \$
Subvention d'investissement à recevoir	590 475 700 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 195 749 \$
Débiteurs	6 954 758 \$
Stocks destinés à la revente	83 778 \$
Total des actifs financiers	655 521 920 \$

PASSIFS	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	152 831 682 \$
Créditeurs et frais courus à payer	97 544 752 \$
Subvention d'investissement reportée	519 347 583 \$
Revenus perçus d'avance	1 622 749 \$
Provision pour avantages sociaux	14 774 940 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	348 756 170 \$
Autres passifs	55 338 366 \$
Total des passifs	1 190 216 242 \$
Dette nette	(534 694 322) \$

ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	541 732 109 \$
Stocks de fournitures	99 450 \$
Charges payées d'avance	616 797 \$
Total des actifs non financiers	542 448 356 \$
Excédent (déficit) accumulé	7 754 034 \$

État des produits et des charges pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

REVENUS	
Subvention de fonctionnement	342 031 683 \$
Subvention d'investissement	32 340 133 \$
Autres subventions et contributions	481 888 \$
Taxe scolaire	23 534 169 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	656 415 \$
Ventes de biens et services	23 314 887 \$
Revenus divers	6 748 764 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	35 411 262 \$
Total des revenus	464 519 201 \$

DÉPENSES	
Activités d'enseignement et de formation	182 900 369 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	90 948 194 \$
Services d'appoint	44 681 264 \$
Activités administratives	20 245 219 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	59 045 003 \$
Activités connexes	18 668 511 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	364 111 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(562 461) \$
Total des dépenses	416 290 208 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	48 228 993 \$

4.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif en heures rémunérées

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	335 745,29	0,00	335 745,29	207
Personnel professionnel	453 194,83	1 051,85	454 246,68	334
Personnel enseignant	3 024 403,88	22 403,48	3 046 807,36	4 114
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 934 882,24	9 904,52	1 944 786,76	3 030
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	356 196,38	2 919,38	359 115,77	346
Total en heures	6 104 422,62	36 279,23	6 140 701,86	8 031

Avril 2022 à mars 2023

Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)* Source : information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	5 678 290,33
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : information transmise par le MEQ via Collecteinfo	6 140 701,86
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	462 411,53
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non

À l'exception de la cible, les données sont celles d'avril 2022 à mars 2023

* À la demande du MEQ, la cible annuelle identifiée est celle de l'année 2021-2022

EXPLICATION DE L'ÉCART

Cet écart correspond à la croissance accrue de la clientèle, à la planification des agrandissements et à la construction d'écoles, ainsi qu'à l'augmentation des mesures budgétaires octroyées par le MEQ.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

	Nombre de contrats	Montant des contrats (avant taxes)
Contrat de service avec une personne physique	1	52 000 \$
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique	87	33 600 220 \$
Total	88	33 652 220 \$

4.5 RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES

4.5.1 Ressources matérielles

Maintien de l'actif immobilier

2021-2022	2022-2023		
	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
18 834 774 \$	1 871 514 \$	1 211 630 \$	20 252 418 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

2021-2022	2022-2023		
	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
1 203 382 \$	3 127 389 \$	1 777 196 \$	0 \$

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

5

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ
DE PARENTS

RAPPORTS ANNUELS DE GESTION
DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT